

REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE SUD DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Julien-en-Genevois

Montant de l'accord-cadre : 9 000 000 € ht

Surface : 50 000 m² (surface périmètre opérationnel)

Offre : 2015

Etudes : 2015 - 2025

Imaginer et construire un plan guide, projeter une vision d'avenir pour l'entrée sud de Saint-Julien-en-Genevois, implique une nécessaire appropriation des enjeux urbains et une maîtrise des échelles du projet. Cela suppose :

un projet urbain

À l'échelle de la façade sud de dessiner un projet cohérent sur le long terme :

- des lignes bâties à affirmer
- habiter la façade sud avec des typologies variées

- une activité à consolider, au fil des opportunités de développement

A l'échelle du périmètre opérationnel : un cœur de ville dilaté et accessible :

- étendre le centre-ville
- développer la ville jusqu'à la voie ferrée
- affirmer le rôle structurant de la Route de Lyon en tant que lien Est / Ouest de la façade sud

un projet paysager

- créer un socle commun pour la

requalification de la façade sud : L'Aire et le Ternier

- révéler un espace s'ouvrant sur le parc du Ternier et en faire un lieu de rendez-vous en cœur de ville

- développer corridor paysager structurant

- préserver un cadre naturel remarquable à valeur environnementale ajoutée

Un projet de mobilité

- mettre en place une stratégie globale de déplacements



RÉVÉLER LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA PLAINE DE L'AIRE AU PARC DU TERNIER

La connexion entre l'Aire Intime et l'Aire-loisirs pourra être enrichie en parallèle à l'aménagement du parc du Ternier. L'aménagement des berges des ruisseaux se réalisera à court, moyen et long terme, intégrant les difficultés foncières. La création du parc du Ternier marque le point de départ d'une opération majeure de valorisation du Ternier et de l'Aire.



DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE ET COHÉRENTE DES DÉPLACEMENTS





+ UNE PORTE DE VILLE